

L'Agence de l'eau prime deux projets du Syndicat de l'Huveaune

Le Parc de la confluence à Auriol et une étude au complexe Mésones d'Aubagne font partie des lauréats de l'établissement public de l'État

L'Agence de l'eau, établissement public de l'État, sous la tutelle du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, qui a vocation à aider les projets concernant la gestion des cours d'eau, et nouvellement pour prévenir les inondations, vient de choisir 66 lauréats qui recevront 30 millions d'euros. Parmi eux, deux dossiers soutenus par le Syndicat intercommunal du bassin versant de l'Huveaune (SIBVH) ont été primés: le Parc de la confluence à Auriol et une étude au complexe Mésones d'Aubagne (lire ci-dessous).

L'objectif de ces deux projets Gémapi (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est de proposer un aménagement conciliant le volet vulnérabilité à la restauration géomorphologique du cours d'eau et l'intégration dans le cadre de vie des habitants.

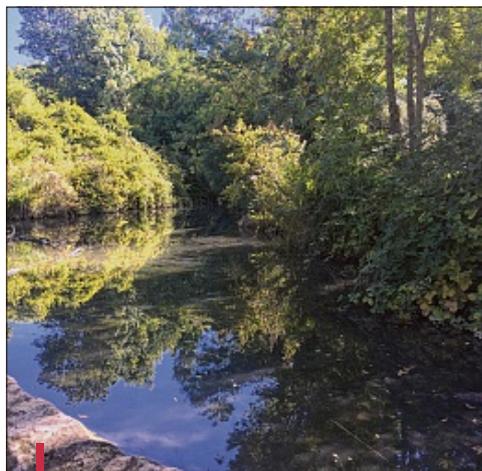


Les responsables du SIBVH et de la Métropole ainsi que les élus travaillent sur le projet. /PHOTO N.C.

"Un exemple parfait des compétences de l'Agence de l'eau."

"Le programme de la zone des Artauds à Auriol est un exemple parfait des compétences de l'Agence de l'eau puisque cette initiative est déjà actée dans le Contrat de rivière, explique le nouveau président du SIBVH, Christian Ollivier. En effet, les études sont quasiment finalisées. Le but de ce Parc de la confluence est de conjuguer l'aménagement des berges de l'Huveaune, pour rendre aux habitants l'accessibilité aux abords du fleuve et prévenir les risques d'inondations, et créer un cheminement piéton entre le collège Ubelka et l'entrée de ville". Et Cécile Balestrini, du service développement durable et mobilité de la Métropole, d'ajouter: "C'est un projet qui associe la mise en valeur de l'Huveaune, chère à la Métropole, en sensibilisant tous ceux qui ont perdu le lien avec le fleuve, et l'accessibilité pour les déplacements avec un cheminement doux, le Fil vert qui est la colonne vertébrale de notre territoire."

C'est ainsi que l'Agence de



Cet espace acquis par la commune en 2001 a déjà connu des crues. /PHOTO DR

l'eau va aider la commune, la Métropole et le SIBVH à hauteur de 80 % du montant total des travaux d'un million d'euros. L'enquête publique devrait être lancée dès cet été, un arrê-

té pour le lancement des travaux devrait être pris d'ici la fin de l'année et une livraison du parc pourrait être espérée à l'été 2018, pour les Fêtes de l'Huveaune.

Le Parc de la confluence d'une superficie de 30 000 m² comprendra des espaces verts, une voie verte avec un accès pour les personnes à mobilité réduite (PMR) d'une longueur d'un kilomètre, des panneaux de sensibilisation notamment pour les scolaires, et un bassin de rétention pour les eaux pluviales réaménagé en espace de BMX.

"L'Huveaune traverse la commune d'Est en Ouest et le Parc de la confluence se situera sur la rive droite d'un quartier qui mérite d'être protégé et valorisé puisqu'il comprend le collège Ubelka, un groupe scolaire, le gymnase, le stade, un terrain de boules, des jardins partagés, des habitations et la future salle de spectacles, rappelle le maire Danièle Garcia. Cet espace acquis par la commune en 2001 a déjà connu des crues et il est beaucoup fréquenté par les enfants et les adolescents. C'est l'occasion d'en faire un site convivial pour que les riverains se réapproprient le fleuve caché. Un beau projet dans la continuité de l'installation d'équipements sportifs".

Nathalie CORNAND

ET AUSSI

Le projet de cheminement et de parc urbain à l'étude

En partenariat étroit avec le Syndicat intercommunal du bassin versant de l'Huveaune (SIBVH) et la Métropole, la Ville d'Aubagne porte une étude sur un tronçon de près de 2 km d'Huveaune en centre-ville, dans une zone classée rouge par le Plan de prévention des risques inondations (PPRI) en cours de finalisation.

Il s'agit d'optimiser le pouvoir créateur des stades du complexe sportif Mésones, de reprofiler le lit de la rivière afin de réduire la vulnérabilité au risque inondations dans ce secteur, où sont implantés des lycées et des habitations, et en aval. Un che-

minement, un parcours sportif et autres installations de loisirs y seront installés.

"Créer un accès aux PMR du boulodrome au lycée Eiffel, une zone «no kill» pour les pêcheurs, sans oublier l'installation d'un parc urbain à Mésones avec des agrès sur les berges sur le modèle ciotaden, donnera la possibilité aux habitants de faire du sport sur les berges", explique Pascal Agostini, premier vice-président du SIBVH et adjoint délégué aux sports de la Ville d'Aubagne.

"Les communes ont tout intérêt à faire appel au SIBVH pour obtenir des aides en conséquence car nous ne sommes pas un

grain de sable dans les rouages mais bien un partenaire pour l'avenir dans la gestion des cours d'eau", souligne le président du SIBVH, Christian Ollivier.

"À Aubagne, le projet est moins avancé, rappelle Estelle Fleury, la directrice du SIBVH. C'est pourquoi l'Agence de l'eau propose d'abord une aide à hauteur de 50 % du montant total de 100 000 euros pour les études de faisabilité. Ces dernières devraient être lancées au cours de ce premier trimestre pour un début des travaux en 2018 et une livraison d'une première phase en 2019".

N.C.